

En provenance de :

~~Monsieur Gérard LUSINIER
6 Rue des Lauriers Roses
Piton Hyacinthe~~

~~97418 PLAINE DES CAPRES~~

RECOMMANDÉ
AVIS DE RÉCEPTION



Numéro de l'envoi : 2C 086 933 0743 7

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

FRAB

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

le destinataire le mandataire CNI/Permis de conduire Autre

Signature *Gérard Lusnier*

Signature "Facteur"

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
La Poste Agrément C 604

2010
Groupement NRL GTOI-SBTPC-VCT
NRL Algues Echangeur
106 Rue Paul Verdain
97420 LE BORI



Objet : Demande d'avis sur les conditions de remise en état du site après mise à l'arrêt définitif de l'installation

Dossier de demande d'autorisation pour la réalisation de travaux d'amélioration foncière agricole et la valorisation des matériaux excédentaires issus des travaux d'épierreage au titre de la rubrique 2510-3 de la nomenclature ICPE – lieu-dit Canabady sur la commune de Saint-Pierre 974

Monsieur LUSINIER,

Vous nous avez sollicité pour la réalisation de travaux d'amélioration foncière agricole et la valorisation des matériaux excédentaires issus des travaux d'épierreage sur votre exploitation agricole dont vous êtes pour partie propriétaire et située au lieu-dit Canabady, commune de Saint-Pierre.

C'est dans ce cadre que le Groupement GTOI-SBTPC-VCT va déposer en Préfecture de la Réunion un dossier de demande d'autorisation au titre de la rubrique 2510-3 de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Les travaux de réaménagement seront réalisés sur votre exploitation agricole au-lit dit Canabady totalisant 4,8 ha, afin d'améliorer les conditions d'exploitation et d'augmenter la productivité. Pour mémoire, les parcelles concernées sont les suivantes :

Commune	Section	Parcelle	Propriétaire	Agriculteur	Superficie
Saint-Pierre	DK	252	LUSINIER Gérard Pascal	LUSINIER Gérard Pascal	15 025 m ²
		253	BOTO Jean Paul Maurice		13 302 m ²
		254			10 103 m ²
		255			10 097 m ²
Total :					48 527 m ² soit 4,82 ha

Les matériaux excédentaires issus des travaux d'épierreage réalisés sur votre exploitation seront évacués et valorisés sur le chantier de la Nouvelle Route du Littoral pour la réalisation des marchés « Dignes » dont notre Groupement est attributaire.

Le 29/10
[Signature]

En provenance de :

~~Monsieur Jean Paul BOTO
201 Allée Jarguet
Ravin Blanc
97410 SAINT-PIERRE~~

SGR2 V19 PIC 25B - 800367 - 09/13

RECOMMANDÉ
AVIS DE RÉCEPTION LA POSTE

Numéro de l'envoi : 2C 086 933 0744 4

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

FRAB



Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

le destinataire le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre

Signature (Préciser Nom et Prénom si le destinataire)

Signature Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment. La Poste Agrément C 604

Groupement GTOI-SBTPC-VCT
NRL Digue Echangeurs
106 Rue Paul Verlaine
97420 LE PORT

Dossier de demande d'autorisation pour la réalisation de travaux d'amélioration foncière agricole et la valorisation des matériaux excédentaires issus des travaux d'épierrage au titre de la rubrique 2510-3 de la nomenclature ICPE – lieu-dit Canabady sur la commune de Saint-Pierre 974

Monsieur BOTO,

L'exploitant agricole et propriétaire Monsieur LUSINIER nous a sollicité pour la réalisation de travaux d'amélioration foncière agricole et la valorisation des matériaux excédentaires issus des travaux d'épierrage sur son exploitation agricole dont vous êtes pour partie propriétaire et située au lieu-dit Canabady, commune de Saint-Pierre.

C'est dans ce cadre que le Groupement GTOI-SBTPC-VCT va déposer en Préfecture de la Réunion un dossier de demande d'autorisation au titre de la rubrique 2510-3 de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Les travaux de réaménagement seront réalisés sur l'exploitation agricole au lit-dit Canabady totalisant 4,8 ha, afin d'améliorer les conditions d'exploitation et d'augmenter la productivité. Pour mémoire, les parcelles concernées sont les suivantes :

Commune	Section	Parcelle	Propriétaire	Agriculteur	Superficie
Saint-Pierre	DK	252	LUSINIER Gérard Pascal	LUSINIER Gérard Pascal	15 025 m ²
		253	BOTO Jean Paul Maurice		13 302 m ²
		254			10 103 m ²
		255			10 097 m ²
Total :					48 527 m ² soit 4,82 ha

Les matériaux excédentaires issus des travaux d'épierrage réalisés sur l'exploitation seront évacués et valorisés sur le chantier de la Nouvelle Route du Littoral pour la réalisation des marchés « Dignes » dont notre Groupement est attributaire.

Je 23/10/2018
BOTO